

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

04 AVR. 2024



MOTO-CLUB: ROCHOIS C0780

E-MAIL: bureau.mcrochois@gmail.com

TÉLÉPHONE: 0638831868

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Joris VINCENT

N° D'ÉPREUVE FFM: 644

DATE: 30 Juin 2024

LIEU: FILLIERE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	LAGRANGE Eric	Licence : 135956
Président du Jury ou Arbitre* -----	HUGUES Dorian	Licence : 222814
Membre du Jury -----	VERNEX Marie-Claude	Licence : 023818
Membre du Jury -----	MICOLLET Sandrine	Licence : 046553
Commissaire technique responsable -	CHIES David	Licence : 057436
Responsable du chronométrage -----	LMAURA	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
50	6	8	50	25 Euros
65	7	11	65	45 Euros
85	9	15	85	45 Euros
125	13		125 cc 2tps	55 euros
MX2	15		de 100 à 150 2tps & de 175 à 250 4tps	55 euros
MX1	15		de 151 à 500 2tps & de 251 à 650 4tps	55 euros

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	WEILLAERT Baptiste		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	Annecy, Metz-Tessy	Temps de trajet (en min)	25 min

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Lieu dit "Chez le Prince Pennevaire"	Longueur du circuit	1650 m
Adresse	Col des Fleuries - 74570 Filliere	Largeur minimum de la piste	6 m
		Largeur de la grille	40 m
		Longueur de la ligne droite de départ	90 m
		Nombre d'OCP*	14
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : **45**
 En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
 Pendant les essais : ...
 En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **27.03.2024**



VISA DE LA LIGUE

DATE: **12 AVR. 2024**
LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
 26600 A ROCHE DE CLUN
 Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
 NUMÉRO :

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: ROCHOIS C0780

DATE: 30 Juin 2024

LIEU: Fillière



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
6h45	7h40	Contrôles administratifs	Toutes	55 min
6h45	7h45	Contrôles techniques	Toutes	60 min
8h00	8h12	Essais Libres	Open groupe A	12 min
8h15	8h27	Essais Libres	Open groupe B	12 min
8h30	8h42	Essais Libres	Open groupe C	12 min
8h45	8h48	Test de départs	Master 85	3 min
8h50	9h02	Essais Libres	Master 85	12 min
9h05	9h08	Test de départs	Master 65	3 min
9h10	9h22	Essais Libres	Master 65	12 min
9h25	9h35	Essais Libres	Master 50	10 min
		Pause		10 min
9h45	10h00	Essais Chronométrés	Open groupe A	15 min
10h05	10h20	Essais Chronométrés	Open groupe B	15 min
10h25	10h40	Essais Chronométrés	Open groupe C	15 min
10h45	11h00	Essais Chronométrés	Master 85	15 min
11h05	11h20	Essais Chronométrés	Master 65	15 min
11h25	11h35	Essais Chronométrés	Master 50	10 min
11h40	12h00	Consolante	Open (non-qualifiés)	15 min + 1T
		Repas		
13h45	14h05	Manche 1	Master 85	15 min + 1T
14h05	14h25	Manche 1	Master 65	15 min + 1T
14h25	14h35	Manche 1	Master 50	8 min + 1T
14h40	15h05	Manche 1	Open	20 min + 1T
15h05	15h30	Manche 1	125 + Open (non-qualifiés)	20 min + 1T
15h30	15h50	Manche 2	Open (non-qualifiés)	15 min + 1T
		Pause		15 min
16h05	16h25	Manche 2	Master 85	15 min + 1T
16h25	16h45	Manche 2	Master 65	15 min + 1T

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: ROCHOIS C0780

DATE: 30 Juin 2024

LIEU: Fillière

<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
16h45	17h00	Manche 2	Master 50	8 min + 1T
17h00	17h25	Manche 2	Open	20 min + 1T
17h25	17h50	Manche 2	125 + Open (non-qualifiés)	20 min + 1T
18h05		Remise des Prix		
18h30		Réunion du Jury		